
MAISON D'HÉRELLE

ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2024

MAISON D'HÉRELLE

TABLE DES MATIÈRES

Au 31 mars 2024

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6-7
Évolution de l'actif net	8
Bilan	9-10
Flux de trésorerie	11
Notes afférentes aux états financiers	12 - 22
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Détails des résultats	23
Annexe B - Répartition des produits et des charges - Activité Studios (non audité)	24 - 26
Annexe C - Glossaire (non audité)	27

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Maison d'Hérelle

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Maison d'Hérelle (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités de financement de particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2024 et 2023, de l'actif à court terme aux 31 mars 2024 et 2023 et de l'actif net aux 1er avril 2023 et 2022 et aux 31 mars 2024 et 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

bfr inc. (1)

société de comptables professionnels agréés

Laval, le 7 juin 2024

Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A137846

1

t — 450-664-2880

f — 450-664-3631

2400, rue Michelin

Laval (Qc) H7L 5C3, Canada

bfrca.com

MAISON D'HÉRELLE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2024

			2024	2023
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Subventions gouvernementales				
Gouvernement fédéral				
EDSC - FDGM - FRSC	65 303	-	65 303	-
Gouvernement provincial				
SHQ	-	-	-	1 226
MSSS				
CCSMTL PSOC - Mission globale	816 702	-	816 702	776 866
CCSMTL PSOC - SCLS	6 664	40 944	47 608	45 908
CCSMTL PSOC - Entente Spécifique	72 878	-	72 878	70 278
PAAQ	-	-	-	28 027
Municipalité				
OMHM - PSL	-	54 770	54 770	58 297
	961 547	95 714	1 057 261	980 602
Dons d'organismes sans but lucratif	20 927	-	20 927	1 400
Activités de financement				
Sociétés	29 010	-	29 010	38 254
Particuliers	57 459	-	57 459	55 194
Députés	500	-	500	2 000
Commandites	20 748	-	20 748	-
Legs	45 369	-	45 369	-
	174 013	-	174 013	96 848
Hébergement et loyers	152 247	55 609	207 856	199 411
Repas des employés et visiteurs	5 830	-	5 830	5 780
Revenus d'intérêts	4 868	2 655	7 523	5 628
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	8 864	31 190	40 054	51 782
Autres produits	2 105	1 139	3 244	5 216
	1 309 474	186 307	1 495 781	1 345 267

MAISON D'HÉRELLE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2024

			2024	2023
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Charges				
Hébergement et soutien (annexe A)	736 353	68 662	805 015	850 044
Locaux (annexe A)	163 549	38 189	201 738	161 576
Communications et activités de financement	43 067	-	43 067	28 840
Administration (annexe A)	350 737	18 118	368 855	322 580
Intérêts sur la dette à long terme	30 672	20 056	50 728	39 998
Amortissement des immobilisations corporelles	49 075	48 309	97 384	99 140
Amortissement de l'actif incorporel à durée de vie définie	804	-	804	268
	1 374 257	193 334	1 567 591	1 502 446
Insuffisance des produits sur les charges	(64 783)	(7 027)	(71 810)	(157 179)

MAISON D'HÉRELLE**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

Exercice terminé le 31 mars 2024

							2024	2023
	Grevé d'affectations internes - Investi en immobilisations corporelles		Grevé d'affectations internes - Autres		Non affecté			
	Activité Maison	Activité Studios	Activité Maison	Activité Studios	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	389 306	(5 464)	-	72 319	(23 677)	433	432 917	590 096
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(41 016)	(17 118)	-	-	(23 767)	10 091	(71 810)	(157 179)
Acquisition d'immobilisations corporelles	26 143	-	-	-	(26 143)	-	-	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 317)	-	-	-	3 317	-	-	-
Dettes à long terme	(93 866)	-	-	-	93 866	-	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme	90 492	13 268	-	-	(90 492)	(13 268)	-	-
Affectations internes (note 4)	-	-	-	6 307	-	(6 307)	-	-
Solde à la fin	367 742	(9 314)	-	78 626	(66 896)	(9 051)	361 107	432 917

MAISON D'HÉRELLE

BILAN

Au 31 mars 2024

			2024	2023
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	63 310	11 679	74 989	100 438
Débiteurs (note 3)	15 292	2 082	17 374	21 085
Subventions à recevoir (note 4)	896 244	55 944	952 188	893 052
Avances à l'Activité Studios, sans intérêt ni modalité d'encaissement	11 216	-	-	-
Dépôt et frais payés d'avance	11 029	4 349	15 378	15 816
	997 091	74 054	1 059 929	1 030 391
Long terme				
Encaisse réservée (note 5)	-	78 626	78 626	72 319
Subvention à recevoir (note 4)	-	15 000	15 000	-
Immobilisations corporelles (note 6)	1 032 286	1 155 813	2 188 099	2 259 340
Actif incorporel à durée de vie définie (note 7)	2 948	-	2 948	3 752
	2 032 325	1 323 493	3 344 602	3 365 802

MAISON D'HÉRELLE

BILAN (suite)

Au 31 mars 2024

			2024	2023
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
PASSIF				
Court terme				
Créditeurs (note 9)	127 403	15 557	142 960	152 182
Loyers perçus d'avance	711	380	1 091	895
Avances de l'Activité Maison, sans intérêt ni modalité de de remboursement	-	11 216	-	-
Apports reportés (note 11)	935 874	55 944	991 818	900 552
Tranche de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 13)	1 204	13 960	15 164	17 040
Tranche renouvelable de la dette à long terme (note 13)	434 105	-	434 105	427 818
	1 499 297	97 057	1 585 138	1 498 487
Long terme				
Apports reportés (note 11)	-	15 000	15 000	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	232 182	748 596	980 778	1 017 514
Dette à long terme (note 13)	-	402 579	402 579	416 884
	1 731 479	1 263 232	2 983 495	2 932 885
ACTIF NET				
Grevé d'affectations internes - Investi en immobilisations corporelles	367 742	(9 314)	358 428	383 842
Grevé d'affectations internes - Autres (note 5)	-	78 626	78 626	72 319
Non affecté	(66 896)	(9 051)	(75 947)	(23 244)
	300 846	60 261	361 107	432 917
	2 032 325	1 323 493	3 344 602	3 365 802

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 
2024-06-12

Administrateur

 
2024-06-13

Administrateur

MAISON D'HÉRELLE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2024

			2024	2023
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Activités de fonctionnement				
Insuffisance des produits sur les charges	(64 783)	(7 027)	(71 810)	(157 179)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(8 864)	(31 190)	(40 054)	(51 782)
Amortissement des immobilisations corporelles	49 075	48 309	97 384	99 140
Amortissement de l'actif incorporel à durée de vie définie	804	-	804	268
	(23 768)	10 092	(13 676)	(109 553)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	21 357	5 896	27 253	1 583
	(2 411)	15 988	13 578	(107 970)
Activités d'investissement				
Encaisse réservée	-	(6 307)	(6 307)	84 573
Acquisition d'immobilisations corporelles	(26 143)	-	(26 143)	(25 336)
Subvention à recevoir - SHQ	-	-	-	65 972
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 318	-	3 318	-
	(22 825)	(6 307)	(29 132)	125 209
Activités de financement				
Dette à long terme	93 866	-	93 866	4 180
Remboursement de la dette à long terme	(90 492)	(13 268)	(103 760)	(102 718)
	3 374	(13 268)	(9 894)	(98 538)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie				
	(21 862)	(3 587)	(25 449)	(81 299)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice				
	85 172	15 266	100 438	181 737
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice				
	63 310	11 679	74 990	100 438

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2024

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué comme un organisme sans but lucratif le 8 février 1988 en vertu de la *Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec* et a pour objectif d'apporter de l'aide aux personnes atteintes du syndrome d'immunodéficience acquise (VIH-SIDA). Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

COMPTABILITÉ PAR FONDS

L'activité Maison présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion liées aux activités de la Maison.

L'activité Studios présente les actifs, les passifs, les produits et charges afférents à la prestation de services et à la gestion des appartements supervisés et des studios.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions, dons, activités de financement et legs). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'organisme comptabilise les produits d'hébergement, de commandites, de loyers et de repas des employés et des visiteurs sur une base mensuelle selon les prix établis et lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service a été fourni et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les montants d'hébergement et de loyers sont à payer le premier de chaque mois.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

DESCRIPTION DE L'ACTIF NET

Grevé d'affectations internes - Investi en immobilisations corporelles

L'actif net investi en immobilisations corporelles représente l'actif net utilisé pour l'acquisition et l'utilisation d'immobilisations servant aux activités courantes de l'organisme.

Grevé d'affectations internes - Autres

L'actif net affecté «Autres» représente une réserve de remplacement immobilière et mobilière ainsi qu'une réserve de gestion hypothécaire, en vertu desquelles la SHQ permet l'utilisation des fonds à la suite d'une autorisation écrite, pour les coûts de remplacement et les charges d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs des réserves constituées (note 5).

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

DESCRIPTION DE L'ACTIF NET (suite)

Non affecté

L'actif net non affecté représente l'actif net utilisé pour les activités de l'organisme en matière de prestation de services et d'administration.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de L'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrain	20 ans
Bâtiments	20 et 40 ans
Système téléphonique	7 ans
Équipement médical et informatique	3 et 5 ans
Mobilier, agencements et équipement de cuisine	5 et 10 ans

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

ACTIF INCORPOREL À DURÉE DE VIE DÉFINIE

L'actif incorporel à durée de vie définie est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur la période indiquée ci-dessous :

	<u>Période</u>
Logiciel	5 ans

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2024

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel à durée de vie définie.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients, des subventions à recevoir et de l'encaisse réservée.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2024

3. DÉBITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Activité Maison		
Comptes clients	5 879	4 690
Taxes à la consommation à recevoir	9 413	13 429
	15 292	18 119
Activité Studios		
Comptes clients	804	451
Taxes à la consommation à recevoir	1 278	2 515
	2 082	2 966
	17 374	21 085

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Les subventions à recevoir totales sont de 967 188 \$ au 31 mars 2024 (893 052 \$ en 2023) et aucun produit n'est constaté puisque 952 188 \$ correspond à des subventions pour le financement des activités de l'organisme pour l'exercice financier 2024-2025 et 15 000 \$ pour l'exercice financier 2025-2026.

5. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES - AUTRES

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

L'actif net affecté aux réserves SHQ de l'Activité Studios comprend une réserve de remplacement immobilière et mobilière ainsi qu'une réserve de gestion hypothécaire, en vertu desquelles la SHQ permet l'utilisation des fonds à la suite d'une autorisation écrite, pour les coûts de remplacement et les charges d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs des réserves constituées.

	Solde au début	Affectations (utilisations) de l'exercice	Solde à la fin
	\$	\$	\$
Activité Studios			
Réserve de remplacement immobilière	40 451	3 680	44 131
Réserve de remplacement mobilière	22 038	2 380	24 418
Réserve de gestion hypothécaire	9 830	247	10 077
	72 319	6 307	78 626

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2024

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024			2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Activité Maison				
Terrain	164 600	-	164 600	164 600
Aménagement de terrain	18 667	2 695	15 972	16 981
Bâtiment	1 460 045	650 948	809 097	847 756
Système téléphonique	33 315	32 895	420	563
Équipement médical	38 504	36 613	1 891	3 636
Équipement informatique	95 343	86 232	9 111	11 679
Mobilier et agencements	105 069	98 046	7 023	-
Équipement de cuisine	60 422	36 590	23 832	9 663
Œuvres d'art	340	-	340	340
	1 976 305	944 019	1 032 286	1 055 218
Activité Studios				
Terrain	7 530	-	7 530	7 530
Aménagement de terrain	10 609	1 503	9 106	9 636
Bâtiment	1 897 758	759 103	1 138 655	1 186 099
Équipement informatique	870	348	522	696
Mobilier et agencements	83 997	83 997	-	161
	2 000 764	844 951	1 155 813	1 204 122
	3 977 069	1 788 970	2 188 099	2 259 340

7. ACTIF INCORPOREL À DURÉE DE VIE DÉFINIE

	2024			2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Activité Maison				
Logiciel	4 020	1 072	2 948	3 752

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2024

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 70 000 \$ et de cartes de crédit d'un montant maximum autorisé de 21 000 \$ (19 000 \$ au 31 mars 2023), portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière plus 4 % et garanties par un cautionnement d'un employé. Au 31 mars 2024, le solde de la marge de crédit et des cartes de crédit, inclus dans les comptes fournisseurs et frais courus, est de 9 768 \$ (9 552 \$ au 31 mars 2023).

L'organisme dispose d'une seconde marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 30 000 \$ et d'une carte de crédit d'un montant maximum autorisé de 1 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière plus 4,5 %. Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le solde de la marge de crédit et des cartes de crédit, inclus dans les comptes fournisseurs et frais courus, est de 17 \$.

9. CRÉDITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Activité Maison		
Comptes fournisseurs et frais courus	37 700	43 383
Salaires et vacances à payer	84 961	87 234
Sommes à remettre à l'État	4 742	5 819
	127 403	136 436
Activité Studios		
Comptes fournisseurs et frais courus	15 557	15 746
	142 960	152 182

10. RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme offre aux employés une combinaison de REER et CELI collectifs à participation facultative. L'obligation pour l'employeur se limite à verser les cotisations convenues. L'employeur verse des cotisations égales à celles des employés jusqu'à la hauteur de 5 % de leur salaire brut que les employés peuvent répartir à leur choix entre le REER et le CELI. Au cours de l'exercice, les cotisations de l'employeur ont été de 36 957 \$ (41 471 \$ en 2023).

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2024

11. APPORTS REPORTÉS

	2024	2023
	\$	\$
Activité Maison		
Solde au début	861 072	30 416
Montant encaissé	123 682	-
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(943 068)	(22 916)
Montant à recevoir à la fin	896 244	853 572
Solde à la fin Activité Maison	937 930	861 072
Activité Studios		
Solde au début	39 480	-
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(39 480)	-
Montant à recevoir à la fin	70 944	39 480
Solde à la fin Activité Studios	70 944	39 480
Solde à la fin Activités Maison et Studios	1 008 874	900 552

Les apports reportés comprennent des subventions reportées de 1 000 622 \$, une commandite de Gilead Sciences Canada 6 252 \$ et un don de 2 000 \$.

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024	2023
	\$	\$
Activité Maison		
Subventions du gouvernement fédéral		
Solde au début	-	-
Montant encaissé	3 318	-
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(443)	-
Solde à la fin	2 875	-
Subventions du gouvernement provincial		
Solde au début	197 191	215 507
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(6 496)	(18 316)
Solde à la fin	190 695	197 191
Apports de particuliers		
Solde au début	40 537	42 812
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(1 925)	(2 275)
Solde à la fin	38 612	40 537
Solde à la fin Activité Maison	232 182	237 728
Solde à reporter	232 182	237 728

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2024

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2024	2023
Solde reporté	232 182	237 728
Activité Studios		
Subventions du gouvernement fédéral		
Solde au début	190 878	198 513
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(7 635)	(7 635)
Solde à la fin	183 243	190 878
Subvention provinciale		
Solde au début	399 939	415 936
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(20 710)	(20 710)
Amortissement de la contribution FQHC	4 713	4 713
Solde à la fin	383 942	399 939
Subventions municipales		
Solde au début	188 969	196 528
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(7 558)	(7 559)
Solde à la fin	181 411	188 969
Solde à la fin Activité Studios	748 596	779 786
Solde à la fin Activités Maison et Studios	980 778	1 017 514

13. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
	\$	\$
Activité Maison		
Emprunt à terme, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 989 669 \$ (1 029 337 \$ au 31 mars 2023), 7,2 %, remboursable par versements mensuels de 1 892 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2024	197 138	204 616
Emprunt à terme, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 989 669 \$ (1 029 337 \$ au 31 mars 2023), 7,2 %, remboursable par versements mensuels de 1 962 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2024	238 171	150 484
Emprunts à terme, taux variant de 0 % à 7,2 %	-	76 835
Solde à reporter	435 309	431 935

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2024

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2024	2023
	\$	\$
Solde reporté	435 309	431 935
Activité Studios		
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 155 291 \$ (1 203 265 \$ au 31 mars 2023) ainsi que par la Société d'habitation du Québec (SHQ), 4,735 %, remboursable par versements mensuels de 2 782 \$, capital et intérêts, échéant en février 2028	416 539	429 807
	851 848	861 742
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	15 164	17 040
Dettes à long terme renouvelables au cours du prochain exercice	434 105	427 818
	402 579	416 884

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u>Exigibles</u>	<u>Renouvelables</u>
	\$	\$
2025	15 164	434 105
2026	14 636	-
2027	15 344	-
2028	14 717	357 882

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2024

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme ne croit pas encourir de risque de crédit.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses comptes fournisseurs et de sa dette à long terme.

Au cours de l'exercice, l'organisme n'a pas modifié de façon significative son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Au cours de l'exercice, l'organisme n'a pas modifié de façon significative son exposition au risque de taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent.

15. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme échéants à différentes dates jusqu'en juin 2029, à verser une somme de 19 851 \$ pour un bail et des photocopieurs. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants:

	\$
2025	9 555
2026	2 574
2027	2 376
2028	2 376
2029 et suivants	2 970

16. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

MAISON D'HÉRELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2024

			2024	2023
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ANNEXE A - DÉTAILS DES RÉSULTATS				
Charges d'hébergement et de soutien				
Salaires et avantages sociaux	617 597	55 740	673 337	701 274
Nourriture	78 916	-	78 916	80 715
Fournitures	27 658	4 197	31 855	38 451
Formation et perfectionnement	2 077	-	2 077	7 569
Transport des résidents	1 427	-	1 427	2 096
Frais liés aux activités	7 804	614	8 418	11 619
Entretien et réparations	874	8 111	8 985	8 320
	736 353	68 662	805 015	850 044
Charges de locaux				
Loyer Satellite	18 981	-	18 981	18 174
Loyer presbytère	13 500	-	13 500	-
Énergie	18 657	6 968	25 625	26 701
Entretien et réparations	45 916	5 425	51 341	32 965
Assurances	42 151	10 316	52 467	48 593
Taxes et permis	24 344	15 480	39 824	35 143
	163 549	38 189	201 738	161 576
Charges d'administration				
Salaires et avantages sociaux	256 181	13 596	269 777	265 797
Honoraires professionnels	49 580	4 192	53 772	19 449
Frais de bureau	21 351	-	21 351	17 650
Télécommunications	9 056	-	9 056	7 438
Location d'équipement	2 882	-	2 882	2 882
Assurance responsabilité	1 577	-	1 577	1 361
Frais de déplacements et représentation	783	-	783	-
Mauvaises créances	42	-	42	462
Frais bancaires	803	219	1 022	1 204
Autres charges	8 482	111	8 593	6 337
	350 737	18 118	368 855	322 580

MAISON D'HÉRELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

			2024	2023
	Résidentiel	Non résidentiel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ANNEXE B - RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES - ACTIVITÉ STUDIOS				
Produits				
Loyers locataires	55 609	-	55 609	47 712
Supplément au loyer (PSL)	54 770	-	54 770	58 297
Services résidentiels - Buanderie	1 139	-	1 139	1 284
CIUSSS - PSOC - entente soutien communautaire logement social	-	40 944	40 944	39 648
Intérêts et ristournes	1 897	758	2 655	1 837
SHQ pour la construction (intérêts sur la dette à long terme)	-	-	-	1 226
Amortissement des apports reportés	31 190	-	31 190	31 190
	144 605	41 702	186 307	181 194
Charges d'administration				
Salaires - administration	13 596	-	13 596	12 600
Frais du CA (déplacements, repas)	111	-	111	24
Télécommunications	3 712	-	3 712	4 922
Frais et fournitures de bureau	378	-	378	357
Frais d'audit	4 192	-	4 192	3 762
Frais bancaires	219	-	219	209
Autres frais d'administration	97	-	97	94
	22 305	-	22 305	21 968

MAISON D'HÉRELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

			2024	2023
	Résidentiel	Non résidentiel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ANNEXE B - RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES - ACTIVITÉ STUDIOS (suite)				
Charges des locaux				
Salaires - Conciergerie	14 796	-	14 796	13 704
Fournitures et matériaux	2 000	-	2 000	4 831
Entretien et réparations à contrat	5 842	-	5 842	5 253
Sécurité et surveillance	763	-	763	313
Entretien ascenseur	4 045	-	4 045	3 784
Vérifications et inspections	994	-	994	1 400
Électricité	6 968	-	6 968	7 393
Impôts fonciers municipaux	13 742	-	13 742	12 401
Impôts fonciers scolaires	1 641	-	1 641	1 492
Assurances	10 316	-	10 316	10 887
	61 107	-	61 107	61 458
Frais financiers				
Intérêts sur hypothèque - Organisme	20 056	-	20 056	16 764
Intérêts sur hypothèque - SHQ	-	-	-	1 224
	20 056	-	20 056	17 988
Amortissement				
Amortissement - Bâtiment	47 974	-	47 974	47 974
Amortissement - Biens meubles	161	-	161	2 643
Amortissement - Matériel informatique	174	-	174	174
	48 309	-	48 309	50 791

MAISON D'HÉRELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

			2024	2023
	Résidentiel	Non résidentiel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ANNEXE B - RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES - ACTIVITÉ STUDIOS (suite)				
Services à la clientèle (non résidentiel)				
Salaires - Coordonnateur	-	40 944	40 944	39 649
Soutien (Suivi communautaire, activités)	-	614	614	72
	-	41 558	41 558	39 721
	151 777	41 558	193 335	191 926
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges - NCOSBL	(7 172)	144	(7 028)	(10 732)
Ajustements - SHQ				
Amortissement des apports reportés	(31 190)	-	(31 190)	(31 190)
Amortissements des immobilisations corporelles	48 309	-	48 309	50 791
Subvention SHQ - paiement du capital de la dette	-	-	-	65 968
Remboursement du capital de la dette à long terme - SHQ	-	-	-	(65 968)
Remboursement du capital de la dette à long terme - Organisme	(13 268)	-	(13 268)	(14 368)
Contributions aux réserves	(6 307)	-	(6 307)	(5 427)
(Insuffisance) excédent - SHQ	(9 628)	144	(9 484)	(10 926)

MAISON D'HÉRELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

ANNEXE C - GLOSSAIRE

CCSMTL	Centre intégré Universitaire de santé et services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île -de-Montréal
EDSC	Emploi et Développement social Canada
FDGM	Fondation du Grand Montréal
FRSC	Fonds de relance des servies communautaires
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OMHM	Office municipal d'habitation de Montréal
SCLS	Soutien communautaire en logement social
SHQ	Société d'habitation du Québec
PAAQ	Programme Action Aînés du Québec
PSL	Programme de supplément au loyer
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires



Date : 2024-06-12 22 h 27 min 19 s UTC-4
 File ID / ID du fichier : 2df7c1e3-ab61-439c-be84-fc3487adefcf
 IP address / Adresse IP : 70.81.232.201

Current Signatory / Signataire actuel

Email : Yvan-girard@videotron.ca
 Phone / Téléphone :
 Recipient ID / ID du destinataire: d253bfce-5868-4e9f-a97e-22f5957dbd69
 Protected by password / protégé par mot de passe : false
 Protected by SMS / protégé par SMS : false
 User agent / Agent d'utilisateur: Mozilla/5.0 (Windows NT 10.0; Win64; x64) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/125.0.0.0 Safari/537.36 Edg/125.0.0.0
 App Version : 5.0 (Windows NT 10.0; Win64; x64) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/125.0.0.0 Safari/537.36 Edg/125.0.0.0

Signature Init

Yvan Girard

9E18AAF75DABB36625A72373DEB01A4834EB107DBF7648ABAC2BB2C588288B0
 2DA491D8DF95280D62EA3F39D62F30477C18D839A0973ED0B52D1EB370DEF1AF

List of signatories / Liste des signataires

1 Email : marie-josee.brouillette@mcgill.ca
 Phone / Téléphone :
 Completed / Complété : true
 Completed on / Complété le : 2024-06-12 18 h 51 min 09 s UTC-4

2 Email : Yvan-girard@videotron.ca
 Phone / Téléphone :
 Completed / Complété : true
 Completed on / Complété le : 2024-06-12 22 h 27 min 19 s UTC-4

3 Email : signature@bfrca.com
 Phone / Téléphone :
 Completed / Complété : true
 Completed on / Complété le : 2024-06-12 17 h 37 min 14 s UTC-4

SHA-512 of the document to be signed / SHA-512 du document à signer

FD3E8503649B8AD2816A451B14425CE1C95979725F59772B0DF38B3A58FA7FD329E2E17792CDE157986B254E5CE6FA55E5B2E8387E089FCC
A428B470B3C73BB0

Encryption / Cryptage

eyJDcnlwdGVkQUVTS2V5JioiR2JIU1JyODFrQzhXb211VktNYjhkQ0ZUQkNYbDQ2T3FQMmVVTUduV1kvOVRjSlhuejJwWcTKMVB3
 RW1BmnlEOVIKYVN0OFdXMGpVUERWazBJNmRMU2JuQ2VTeUlnS25GRHZudXNYaVMwMG5VNTY4UFFLaXJVQ3ZJTGV6UE1FS2crZEvd
 RnEvTlpZN1hVVnZyakszN3Yrd3loRk9lYmNORU1YR3A4bldLMTdFRmtZaGxeniGT2dpeDV5TUtdE50Q05aVvdGUjBCRjJNUjh4
 M2ZmbnpZYWtzN2luTHJSTdta2NyWVVFQOFFiQi9ONGdhYXB4bDVaZWV2MTNITG5sV2ZyS09xdmtzSTFqSEniK0dTOWMveTNkQzdV
 VW52Z1dwOCs4N040YW9mSno2ZjdvYm9lanFvWIBWc1ErdGpCSzJ3QzZsM01xTEEx5K1BoRUdoanhrY1JRPT0iLCJkcnlwdGVkU2ln
 bmF0b3JpZSI6InlKWS8rY05NSnVMWEY0dkRuYm9Ya1ovVkdKT0tdvzhha3ZkdGZIL3JOT0JWRk9jUlhTUgdHa281Ulp1THd4eEdU
 UjYxTEdEd2ExeUsvRXdeLeTJETjVqL2ZTbTBudVJpczRTNEFMbm0wREppNU1HV0JRODE1ZkdTeEprVnZHMkhIM1RGSjZhb2xlS21l
 SVFVaTkyZWZqYlFtQlFDWFZYynVOa3l6RkNoMDhtaEVrZVpBT0cwV3JaZjNmY0E4aGIYK1RFeFN0UXpxUEExDRXorWUdiSUZ0VTZU
 Sk9jOVJSUFZ3Z1ErUzJEMXl3c1JDZzkvTmQ0ODBjV2R0MGk3d2s1MEXCR2twUDRPy0MyV1JNBGtVS0ZVM1FZU2NzN2FsSkx0S1Mx
 dmFwRGwzeksxeFhja002alJNckYwYkpGRE1jVU1IR1Z2cVF4c0NSOGV2V1V1ckhROHpsNk16dj4UTkwUGp0NmU0UEXQWFozNVhp
 NzZxNU5FTjVFTVRsOWErdFIKNUF6RlIBeW92VIZ1aWZBUeIweEhMY01SNFRMV1NsNDZYamd5NXNDaC85WGs3bnpWRGNhdKJvBTRV
 N3QxQng2T0NWQlVoU3RfTXRLZDI1K3VJdU9pZfVITEdzSFB4RXf6K3JVRk1MMFQxN1cwPSJ9

Validation

To validate the document, please visit <https://www.secure-exchanges.com/pdf-integrity-validation.aspx>
 Pour valider le document, veuillez consulter le site <https://www.secure-exchanges.com/verification-integrite-pdf.aspx>